

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/7200/Add.4 (Part I)/Corr.1
11 octobre 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



Vingt-troisième session
Point 23 de l'ordre du jour

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE
QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE
L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

(sur ses travaux de 1968)

Rapporteur : M. Abdul Samad GHAUS (Afghanistan)

CHAPITRE IX

GUINEE EQUATORIALE

Rectificatif

Au paragraphe 40, ajouter la phrase suivante après les mots "en temps utile^{1/}" :
"Les représentants de l'Espagne, de Madagascar et du Sierra Leone ainsi que
le Président ont également fait des déclarations (A/AC.109/SR.642)."

